

# EMPIRE VIE

## CIRCULAIRE D'INFORMATION

**DATE :** Le 7 avril 2014

**N° 2014-12**

**CATÉGORIE :** ASSURANCE

**DESTINATAIRES :** Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, courtiers, agents généraux

**OBJET :** **Changement apporté aux exigences de mise sous contrat**

---

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous changeons nos exigences de mise sous contrat afin qu'il soit plus facile de faire affaire avec nous.

Nous ne vous demanderons plus de nous faire parvenir vos documents de mise sous contrat originaux sur support papier. Vous pourrez dorénavant nous transmettre vos documents de mise sous contrat dûment signés par courriel à [contracting@empire.ca](mailto:contracting@empire.ca).

Nous continuerons d'effectuer les mêmes vérifications qu'avant. Nous vous enverrons un courriel de confirmation une fois que nous aurons établi votre code.

Nous conserverons le contrat ratifié dans nos dossiers. Si vous en voulez une copie, n'hésitez pas à nous le demander. Nous vous l'enverrons par courriel.

De plus, si vous souhaitez continuer de nous envoyer vos documents de mise sous contrat sur support papier, nous ne demandons maintenant qu'une copie des ententes, plutôt que trois.

**Pour plus  
d'information**

Veillez consulter notre [Guide sur les exigences de mise sous contrat](#) et notre [Guide de référence à l'intention de l'administrateur de l'AGA](#) pour obtenir plus de renseignements sur les types de contrats et de documents demandés.

Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous prions de communiquer avec notre Service à la clientèle, par téléphone, au 1 800 561-1268, ou avec notre Service des mises sous contrat par courriel à [contracting@empire.ca](mailto:contracting@empire.ca).

**Compétence**

**Carol Anne Bracciodieta**, directrice, Opérations, Placements, Services à la clientèle et aux courtiers

